



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille
de _____
route
académique
pour _____
l'apprentissage
des _____
savoirs
fondamentaux

JUIN 2023

Sommaire

Préambule **4**

Priorité 1 **5**

Faire progresser le niveau de tous les élèves de l'académie en mathématiques

Priorité 2 **8**

Faire progresser les élèves identifiés comme « à besoin » et « fragiles » (sous le seuil 2) dans l'ensemble des savoirs fondamentaux

Priorité 3 **12**

Favoriser la pratique physique et sportive des élèves, enjeu de réussite scolaire, de santé, d'équité sociale et de citoyenneté

Préambule

Les résultats des élèves aux évaluations nationales portant sur les acquis de nos élèves en mathématiques et en français sont des outils précieux pour tous les pilotes de notre académie par leur fiabilité, leur robustesse, leur précision et leur systématicité.

Ils occupent désormais une place essentielle dans les diagnostics académiques, départementaux ou territoriaux, et sont utilisés quotidiennement au rectorat et en DSDEN pour prendre des décisions, impulser et déployer des politiques pédagogiques, penser et conduire les actions sur le terrain. Parallèlement, grâce aux nombreuses actions conduites par les différents acteurs du système éducatif, leurs résultats sont aujourd'hui connus et diffusés au sein de l'académie ; leurs analyses et leurs exploitations possibles ont été présentées aux chefs d'établissements et aux enseignants en de nombreuses occasions. Des formations sont mises en œuvre par l'EAFC auprès des personnels de direction et des professeurs pour faciliter ces analyses et exploitations.

Il convient dorénavant que les gestes professionnels de chacun dans ses missions respectives, à toutes les échelles, du pilotage à la classe, contribuent encore davantage à apporter des réponses efficaces à ce diagnostic partagé :

- les résultats en mathématiques de l'académie décrochent par rapport à ceux en français, dès l'entrée en CP, avec un écart entre les filles et les garçons au détriment des premières ;
- si des progrès sont constatés en éducation prioritaire, surtout renforcée, dont la réussite des élèves se rapproche de celle des élèves hors éducation prioritaire, les résultats restent à conforter pour l'ensemble de nos élèves encore en dessous du seuil 2 ;
- les premiers tests sport santé déployés dans l'académie en sixième¹ montrent que les élèves de l'éducation prioritaire sont davantage fragilisés dans leur pratique d'activités physiques.

La note de service (NOR : MENE2300948N) du 10 janvier 2023 instaurant les conseils académiques des savoirs fondamentaux vient opportunément offrir un cadre à une réflexion déjà très engagée dans l'académie : l'axe premier du projet académique 2020-2024 pose notamment comme préalable à l'autonomie et à la mobilité des élèves la maîtrise des savoirs et entend garantir à tous l'accès aux savoirs fondamentaux.

Le conseil académique de Créteil a été installé le 1^{er} février 2023 ; sa composition intercatégorielle² favorise le croisement des regards au profit d'un diagnostic enrichi. Le même principe d'intercatégorialité a présidé à la composition des groupes de travail mis en place pour faciliter les échanges.

Au terme de ces travaux, trois priorités académiques ont été définies dans le cadre d'une feuille de route, d'une durée de cinq ans. Des groupes de travail dédiés déclineront en actions ces priorités dès la rentrée scolaire 2023.

Pour chacune des priorités académiques, la stratégie proposée porte sur :

- le pilotage ;
- la formation ;
- les dispositifs relatifs à l'amélioration des conditions d'apprentissage ;
- l'amélioration de la continuité des parcours des élèves entre l'école et le collège.

1. Tests déployés au mois de janvier 2023 sur un échantillon de 13 014 élèves de sixième, scolarisés dans les 30% de collèges de l'académie participants. L'analyse de leurs résultats montre que la part des élèves au niveau « débutant » est deux fois plus élevée en éducation prioritaire qu'en dehors de l'éducation prioritaire.

2. Le conseil académique des savoirs fondamentaux de Créteil rassemble, sous la présidence du recteur, les Dasen et leurs adjoints 1^{er} degré, les directeurs de l'Inspé et de l'EAFC, des inspecteurs, des personnels de direction, des formateurs et des enseignants des deux degrés.

Priorité 1

Faire progresser le niveau de tous les élèves de l'académie en mathématiques

Les résultats des élèves de l'académie en mathématiques, depuis les évaluations nationales de CP jusqu'au baccalauréat, témoignent de fragilités importantes et constantes, malgré l'investissement considérable de tous les acteurs. Ainsi, à l'entrée en CP, 38% des élèves de l'académie sont évalués comme « fragiles » ou « à besoin » en résolution de problèmes (contre 32% au national) et 60% des élèves de l'académie sont en dessous du seuil 2 au même item à l'entrée en sixième (contre 55% au niveau national). À l'entrée en seconde GT, 32% de nos élèves sont en maîtrise « fragile » ou « insuffisante » en mathématiques (contre 20% au niveau national) et ils sont 82% à l'entrée en lycée professionnel (contre 67% au niveau national). À cela s'ajoute une forte corrélation des résultats des élèves en mathématiques au milieu social des familles. Ainsi, la part d'élèves identifiés comme « fragiles » ou « à besoin » à l'item « résolution de problèmes » décroît de manière inversement proportionnelle à l'augmentation de l'IPS. La discipline, dont les enjeux en matière de réussite scolaire, de citoyenneté, d'orientation, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, sont majeurs, apparaît donc comme la première priorité pour tous les élèves du territoire.

Forte de ces constats, l'académie de Créteil déploie avec vigueur le plan mathématiques national et son Projet académique 2020-2024 *Autonomie et mobilité : une ambition partagée*, inscrit l'attention portée aux résultats des élèves en mathématiques au premier rang des 24 objectifs qu'il vise.

L'attention portera en particulier sur :

- la réussite en mathématiques à la maternelle ;
- l'amélioration des résultats des filles en mathématiques dès le CP et plus tard l'engagement des filles vers une orientation scientifique ;
- l'amélioration des résultats de tous les élèves notamment en résolution de problèmes ;
- le renforcement de la confiance de tous les élèves à réussir en mathématiques.

1.1

Partager les gestes professionnels efficaces dans le 1^{er} degré

Inscrire dans la durée le projet mathématiques maternelle de l'académie pour dynamiser les équipes d'enseignants des écoles maternelles et développer les gestes professionnels efficaces.

Participer à l'étude *Prévenir les différences filles/garçons en mathématiques dès le CP*³.

Promouvoir et mettre en œuvre les modules de formation de l'EAFc portant sur mathématiques et égalité filles-garçons.

1.2

Favoriser les formations en interdegré pour contribuer à la continuité du parcours de l'élève

Diffuser les préconisations de la conférence de consensus et de l'observatoire académique des pratiques en mathématiques dans le cadre des parcours de formation disciplinaire dans le 1^{er} et le 2^d degrés.

Mettre en œuvre un parcours de formation dans le cadre de l'EAFc pour former aux différentes préconisations de cet observatoire.

Renforcer la formation sur la didactique des mathématiques en s'attachant à l'harmonisation des pratiques entre le 1^{er} et le 2^d degré :

- proposer des parcours interdégradés en mathématiques en formation initiale et continuée, incluant les professeurs de lycée professionnel ;
 - proposer des ateliers en ligne d'échange entre pairs accompagnés par un formateur.
-

Veiller au continuum de formation des enseignants de mathématiques des 1^{er} et 2^d degrés entre la formation initiale et continue.

1.3

Promouvoir les laboratoires de mathématiques (*labomaths*) sur tout le territoire

Favoriser leur déploiement en interdegré.

Diffuser leurs ressources dans toute l'académie.

Organiser un forum annuel des *labomaths* destiné à diffuser leurs productions et à créer entre eux un véritable réseau.

Proposer un parcours de formation (EAFc) pour les enseignants de mathématiques et de sciences pour impulser la mise en place d'un *labomaths*, l'animer et diffuser les pratiques efficaces.

3. Étude dirigée par Franck Ramus et Lilas Gurgand du laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques de l'École normale supérieure, avec le soutien du CSEN et d'IDEE, déployée dans l'académie de Créteil à la rentrée scolaire 2023.

1.4

Favoriser la création d'un club mathématiques dans chaque collège de l'académie, lieu privilégié pour cultiver le goût des mathématiques et le plaisir d'en faire

Éloigné de l'obligation de performance, articulé sur des centres d'intérêts communs et non sur l'âge ou le niveau scolaire, le club est un levier pour faire pratiquer les mathématiques autrement.

Accompagner les animateurs des clubs de mathématiques et favoriser leur mise en réseau.

Pérenniser et faire vivre ces clubs mathématiques en encourageant la mise en place de concours, rallyes, projets, le plus possible en interdegré et en valorisant l'ensemble des actions menées dans le cadre des clubs de mathématiques.

1.5

Favoriser les échanges de pratiques professionnelles entre enseignants

Déployer le projet Vers une nouvelle équation académique (Innovation dans la forme scolaire, PIA4), un collectif d'enseignants mobilisés autour de pratiques professionnelles innovantes, du 1^{er} au 2^d degré. Celui-ci inclut une approche par les compétences émotionnelles, psycho-sociales et cognitives, destinée à favoriser la coopération et l'engagement des élèves dans les apprentissages.

Favoriser la participation des professeurs de mathématiques de collège, et en particulier de ceux exerçant en 6^e, aux constellations portant sur le cycle 3.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou de projets interdisciplinaires par exemple, favoriser le co-enseignement entre les mathématiques et les autres disciplines (mathématiques/EPS, mathématiques/sciences, mathématiques/histoire, etc.) pour contribuer à donner du sens à la discipline et favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Programmer au moins un conseil école-collège par an autour des mathématiques pour engager l'ensemble des enseignants.

Piloter

- Ménager des temps annuels d'échanges entre IA-IPR de mathématiques et IEN 1^{er} et 2^d degrés.
- Interroger la déclinaison de cette priorité du CASF dans les établissements dans le cadre des dialogues de gestion.

Priorité **2**

Faire progresser les élèves identifiés comme « à besoin » et « fragiles » (sous le seuil 2) dans l'ensemble des savoirs fondamentaux

Près de la moitié des élèves de l'académie présentent un niveau inférieur au seuil 2 aux évaluations nationales, et ce depuis le CP, induisant des fragilités scolaires que le système peine à résorber. Les résultats préoccupants en mathématiques ont déjà été évoqués plus haut. Si les résultats en français dans notre académie sont davantage comparables aux résultats nationaux, il n'en demeure pas moins que 31% des élèves sont en difficulté pour lire un texte à voix haute en début de CE1 et 34% pour comprendre des mots à l'oral et qu'ils sont, pour cette compétence, 40% en éducation prioritaire et 52% en REP+. À l'entrée en sixième, 42% des élèves rencontrent des difficultés en fluence ; 51% des élèves ont des difficultés dans la compréhension de l'écrit et 52% en lexique. À l'entrée en seconde générale et technologique, 58% des élèves rencontrent des difficultés en français. Enfin, il s'agit de tout mettre en place pour prévenir l'illettrisme qui concerne 4 à 5% des jeunes au niveau national au moment de leur Journée défense et citoyenneté.

Porter l'attention sur les élèves en difficulté amène naturellement à s'intéresser aux élèves relevant de l'éducation prioritaire mais il convient de se rappeler que de même que tous les élèves d'éducation prioritaire ne sont pas en difficulté, tous les élèves en difficulté ne sont pas scolarisés en éducation prioritaire : les élèves fragiles qui évoluent dans des contextes de réussite scolaire ont besoin d'une attention tout aussi spécifique pour progresser.

Enfin, toutes les compétences des élèves fragiles sont naturellement à conforter dans la perspective de l'acquisition par tous du socle commun. Les points mentionnés ici ne viennent donc pas se substituer aux programmes dans leur complétude mais attirent l'attention de l'ensemble des acteurs sur des priorités académiques déterminées en lien avec les résultats de nos élèves.

L'attention portera en particulier sur :

- les compétences en mathématiques (cf. priorité 1) ;
- la lecture et la compréhension de textes longs au cycle 3 ;
- la production d'écrits quotidiens dans toutes les disciplines ;
- la consolidation de la fluence pour favoriser la compréhension.

2.1

Favoriser les progrès de ces élèves dans le 1^{er} degré

Engager les enseignants de cycle 1 à mettre en place de manière régulière :

- un travail spécifique pour guider la compréhension sur des textes de plus en plus longs, éloignés de l'oral et de registres variés ;
- des situations de productions d'écrit comme la dictée à l'adulte et les essais d'écriture spontanée.

Consacrer un conseil de cycles 1 et 2 à l'analyse des compétences prédictives de la réussite scolaire pour engager un travail spécifique.

Proposer dans les écoles des « mercredis matin apprenants » de septembre à octobre pour aider les élèves qui en ont besoin à travailler les savoirs fondamentaux.

Accompagner les élèves sortant de dispositifs, en particulier des trois années de classes dédoublées et des UPE2A afin d'anticiper le désétayage.

Dans le cadre des classes dédoublées en éducation prioritaire, former les enseignants à adapter leur pédagogie à de petits groupes pour rendre le dédoublement le plus efficace possible pour les élèves ; former également les professeurs en situation de co-enseignement, dont les résultats se révèlent particulièrement féconds pour les progrès des élèves les plus fragiles.

2.2

Sécuriser leur entrée au collège

Prioriser les savoirs fondamentaux dans la liaison école-collège.

Proposer plus spécifiquement *Vacances apprenantes* entre le CM2 et la 6^e aux élèves qui en ont besoin.

Prendre en charge, dès le début de l'année de 6^e, les élèves en difficulté : communiquer en amont de l'entrée en 6^e les besoins de chaque élève en se référant aux attendus de fin de CM1, CM2, 6^e.

S'appuyer sur les résultats des évaluations de 6^e pour construire un parcours adapté à chacun des élèves identifiés comme « à besoin » et « fragiles ». Les dispositifs de soutien, approfondissement, accompagnement personnalisé, *Devoirs faits*, viseront à faire acquérir à ces élèves la maîtrise des savoirs fondamentaux et s'articuleront autour de cette priorité. Les formations proposées par l'EAFC permettront d'accompagner les équipes dans la construction de ces parcours adaptés.

Utiliser *Devoirs faits* et heures de soutien en 6^e pour faire progresser ces élèves :

- favoriser la (co-)intervention de professeurs du 1^{er} degré dans ces dispositifs ;
- construire l'articulation entre tous les acteurs de ces dispositifs autour d'un même élève ;
- mettre en place systématiquement un outil de suivi cycle 3 de ces différents dispositifs pour chaque élève repéré comme en difficulté en fin de CE2 (diagnostic, besoin identifié prioritairement, aide apportée) ;
- favoriser l'adhésion des parents en explicitant les enjeux du travail engagé avec leur enfant.

Développer des projets interdisciplinaires (y compris dans le cadre du CNR) centrés sur les savoirs fondamentaux dans l'objectif de renforcer la contribution de toutes les disciplines à leurs acquisitions.

Déployer le parcours de formation proposé par l'EAFC portant sur la continuité des apprentissages et centré sur le cycle 3.

Prioriser la thématique des savoirs fondamentaux lors de la demande de formations d'initiative locale.

2.3

Sécuriser leur entrée au lycée

Articuler *Je réussis au lycée* avec les résultats des tests de positionnement à l'entrée en 2^{de}.

Dans le cadre de ce dispositif par exemple, proposer aux élèves identifiés comme « fragiles » ou « à besoin » en compréhension un test de fluence, notamment en lycée professionnel, tel que celui proposé à l'entrée en CAP.

Diffuser systématiquement dans les collèges les résultats aux tests de positionnement de 2^{de} des anciens élèves. En faire l'objet d'une réunion de liaison en mathématiques et en français.

S'appuyer sur le parcours de formation (EAFC) portant sur la continuité des apprentissages centré sur la progressivité des apprentissages entre le collège et le lycée.

2.4

Favoriser les progrès de ces élèves en fluence pour une meilleure compréhension et en écriture tout au long de leur scolarité

Nommer progressivement des *référénts lecture* dans chaque école et chaque collège (poursuite de l'expérimentation engagée à la rentrée scolaire 2023).

Mettre en place dans chaque établissement, un atelier fluence à destination des faibles lecteurs, qui seront, dans la mesure du possible, entraînés un quart d'heure quotidiennement.

Former les professeurs de toutes les disciplines à la prise en charge de la fluence au service de la compréhension.

Inscrire au programme académique de formation des parcours centrés sur l'apprentissage de la lecture tout au long de la scolarité.

Travailler la compréhension et l'écriture de textes longs à l'école et au collège dans toutes les disciplines et s'y former dans les différents parcours dans le cadre des parcours proposés par les missions pédagogiques Maîtrise de la langue et des langages – prévention de l'illettrisme et Accompagnement des élèves.

2.5

Favoriser les échanges de pratiques professionnelles entre enseignants et contribuer au développement de leur expertise didactique

Organiser un forum annuel des pratiques efficaces des 1^{er} et 2^d degrés en mathématiques et en français.

Constituer un groupe de réflexion et de ressources inter-catégoriel de personnels ayant une expérience professionnelle dans les 1^{er} et 2^d degrés. Prendre appui sur leurs travaux pour nourrir des formations.

Concevoir et proposer des parcours de formations spécifiques des enseignants à la prise en charge de la difficulté scolaire en mathématiques et en français, dans le 1^{er} et le 2^d degrés dans le quotidien de la classe (différenciation).

Veiller au continuum de formation des enseignants sur la prise en charge des élèves en difficulté entre la formation initiale et continue.

Promouvoir le co-enseignement (plutôt que le dédoublement) dans le 2^d degré : EPI, AP, démarche expérimentale en sciences, UPE2A, Ulis, etc.

Mettre en œuvre des temps d'observation croisée en favorisant l'implication des professeurs de 6^e dans les constellations par exemple, entre SEGT et SEP, entre collège et lycée à partir d'observables partagés.

S'appuyer sur le groupe BCR (Bienveillance – Coopération – Réussites) et le groupe Éducation et sciences cognitives de l'académie et les formateurs spécialisés dans ces domaines à l'Inspé pour former les enseignants aux compétences émotionnelles, psychosociales et cognitives afin de favoriser la coopération et l'engagement des élèves fragiles dans les apprentissages.

Piloter

- Organiser, dans le cadre des conseils de cycle et les conseils école-collège, la réflexion sur les pratiques et les modalités de suivi des élèves les plus fragiles.
- Favoriser, dans les districts, les échanges entre les enseignants des collèges et des lycées.
- Recueillir les bonnes pratiques déployées dans le cadre de l'heure de soutien et approfondissement en vue d'une mutualisation.
- Mettre en place un suivi de cohorte sur le parcours des élèves pour mesurer les progrès des plus fragiles et la plus-value scolaire des dispositifs déployés dans leur parcours.
- Cibler l'accompagnement des IA-IPR sur les établissements qui comptent le plus d'élèves fragiles.
- Interroger la déclinaison de cette priorité du CASF dans les établissements dans le cadre des dialogues de gestion.

Priorité **3**

Favoriser la pratique physique et sportive des élèves, enjeu de réussite scolaire, de santé, d'équité sociale et de citoyenneté

L'éducation physique et sportive (EPS) permet à tous les élèves, durant toute leur scolarité, de bénéficier d'une pratique physique hebdomadaire régulière et de qualité, tout en visant, à travers ses objectifs, l'acquisition de savoirs fondamentaux liés à la pratique. Santé et activité physique étant étroitement corrélées, l'Organisation mondiale de la Santé recommande de pratiquer au moins une heure d'activité physique quotidienne pour que les enfants grandissent en bonne santé, c'est à dire dans un état de complet bien-être physique, mental et social, condition essentielle pour bien apprendre. Or quatre enfants de moins de 11 ans sur cinq et deux adolescents sur trois ne suivent pas les recommandations de l'OMS. Les risques sanitaires liés à l'inactivité sont très préoccupants, ils ont été renforcés par la crise sanitaire qui a encore augmenté la sédentarité des jeunes, en lien notamment avec le temps devant écran qui s'est encore accru.

Il s'agit en conséquence de construire une habitude et un goût pour la pratique physique dès le plus jeune âge pour améliorer notamment les capacités physiques et motrices, la santé physique, mais aussi la santé mentale et les compétences psychosociales des élèves. La pratique physique et sportive engage fortement chaque élève d'un point de vue émotionnel, notamment car il expose son corps au regard des autres, au sein d'un collectif. Elle est en conséquence l'occasion de contribuer à la formation du citoyen et notamment au respect d'autrui à travers les pratiques physiques et sportives vécues très souvent intensément par les élèves.

L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 vient renforcer la place de l'EPS tout en la positionnant au cœur des dispositifs complémentaires destinés à promouvoir avec elle la pratique physique de tous les jeunes au quotidien mais aussi pour leur vie physique future.

L'attention portera en particulier sur :

- la lutte contre la sédentarité par une pratique physique renforcée, notamment pour les élèves qui en sont le plus éloignés ;
- l'accroissement pour les élèves du plaisir de pratiquer, de progresser et l'envie de poursuivre durablement leur pratique dans et hors de l'école ;
- l'accompagnement des élèves afin qu'ils développent leurs capacités physiques et leur motricité selon leurs besoins et envies ;
- la contribution à la formation du citoyen par l'engagement en acte des élèves dans le cadre de leur pratique physique et sportive.

3.1

Déployer les 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) dans les classes du 1^{er} degré

Mettre en place au quotidien des activités physiques, dans un temps choisi par les enseignants, en complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) et du sport scolaire, pour encourager la pratique des élèves.

Accompagner la généralisation des 30' APQ par des formations de formateurs, directions d'école, enseignants.

Mesurer l'effectivité de la mise en place des 30' APQ et ses effets constatés.

Promouvoir et exploiter [les fiches ressources réalisées par l'académie de Créteil](#) pour accompagner les enseignants.

3.2

Engager les écoles et établissements dans le sport scolaire, pour tous les publics

Développer le dynamisme du sport scolaire dans tous les établissements.

Rendre accessible le sport scolaire à tous les publics (développement du sport inclusif, du sport partagé, des pratiques féminines, de la pratique dans les lycées, les cités éducatives, etc.).

Encourager l'engagement des élèves au sein des sections sportives scolaires.

3.3

Déployer les Tests sports santé dans les collèges, à partir de la discipline EPS et en cohérence avec ses objectifs

Tester les qualités physiques des élèves dans une perspective de santé, de réduction de la sédentarité et de développement de la motricité.

Exploiter les tests en EPS pour viser l'augmentation du plaisir à pratiquer pour tous, un meilleur ajustement des contenus aux résultats obtenus et mesurer les effets de la pratique physique de chaque élève.

Proposer des ressources aux enseignants et aux partenaires pour permettre l'exploitation des résultats de chaque élève.

Accompagner la communauté éducative et les familles dans l'exploitation bienveillante des résultats aux tests : conjuguer toutes les forces pour donner envie à tous les élèves de pratiquer plus et mieux.

3.4

Déployer les *Deux heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens*

Proposer une offre d'activité physique et sportive, complémentaire de l'EPS et de l'AS, en concertation avec l'équipe pédagogique d'EPS.

Déployer l'expérimentation dans les collèges de l'académie.

Proposer une activité supplémentaire prioritairement aux élèves les plus éloignés d'une pratique physique ou sportive régulière.

Mesurer l'effet de l'activité physique supplémentaire sur les capacités physiques des élèves impliqués.

3.5

Favoriser les échanges de pratiques professionnelles entre enseignants

Favoriser les liens entre les fédérations sportives scolaires des 1^{er} et 2^d degrés, et les événements réunissant les 2 niveaux de scolarité.

Favoriser lors de l'accueil des classes de CM2 au collège, des animations sportives à visées pédagogiques en interdegré, et à la rentrée scolaire en 6^e pour leur parfaite intégration.

Proposer des parcours de formation interdegrés et intercycles.

Former les chefs d'établissement et les IEN aux enjeux de cette priorité pour la réussite de tous les élèves (objectifs, leviers, exploitation des résultats aux tests sport santé de collège, etc.).

Proposer des formations traitant du savoir nager (attestation du « savoir-nager » en sécurité) et du savoir rouler à vélo (*Vacances apprenantes*, etc.).

Veiller au continuum de formation des enseignants des 1^{er} et 2^d degrés entre la formation initiale et continue.

3.6

Permettre aux élèves sportifs de haut niveau et à haut potentiel d'acquérir l'ensemble des savoirs fondamentaux tout en poursuivant leur engagement dans leur sport d'excellence

Identifier les sportifs de haut niveau et les sportifs à haut potentiel inscrits sur les listes officielles afin de pouvoir les accompagner vers la réussite de leur double cursus : scolaire et sportif.

Favoriser leur acquisition des savoirs fondamentaux en veillant à éviter tout risque de décrochage lié au volume et à l'intensité des contraintes d'entraînement et de compétitions concentrées sur un agenda hebdomadaire et annuel très chargé.

Adapter et aménager leur scolarité en fonction de leur rythme d'apprentissage et de leur calendrier sportif.

3.7

Contribuer à la formation du citoyen par l'engagement en acte des élèves dans le cadre de leur pratique physique et sportive

Aider les élèves à comprendre la nécessité de la règle et le respect d'autrui en expérimentant un engagement citoyen dans leur pratique, au sein d'un collectif.

Promouvoir et valoriser l'engagement des élèves comme jeunes officiels au sein de leur association (AS) et fédération sportive d'affiliation.

Former les élèves à l'acquisition de compétences citoyennes liées à des rôles réellement assumés en EPS et à l'AS (partenaire, arbitre, observateur, chorégraphe, juge, spectateur, organisateur, reporter, etc.).

Construire des compétences psychosociales en situation, de manière explicite, et les évaluer en EPS, à travers les rôles sociaux réellement assumés par les élèves dans le cadre d'activités et de projets collectifs.

Piloter

Interroger la déclinaison de cette priorité du CASF dans les établissements dans le cadre des dialogues de gestion.

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

